

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	54 (1909)
<b>Heft:</b>	4
<b>Artikel:</b>	Des blessures de harnachement chez les chevaux de l'armée [fin]
<b>Autor:</b>	Gillard, A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-338934">https://doi.org/10.5169/seals-338934</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## DES BLESSURES de harnachement chez les chevaux de l'armée.

*(Fin)*

---

*Le défaut d'homogénéité dans la composition des effectifs*, au point de vue de la race et de la taille, en créant des inégalités dans les aptitudes et, par conséquent dans l'étendue des moyens, est encore une cause de fréquence des blessures de selle. Il est certains chevaux qui, bien que régulièrement conformés, ne peuvent suivre les autres aux allures vives : dans les marches, on les voit constamment trotter ou galoper. Il en est d'autres dont les allures sont irrégulières et détraquées et qui ne suivent pas mieux que les précédents ; — or, chez tous ces animaux la charge éprouve des déplacements continuels et, comme chez les bêtes irritable, elle détermine des blessures par frottement ou par compression.

« La température et les intempéries doivent aussi entrer en ligne de compte dans la production des blessures de harnachement. Celles-ci sont plus communes dans les grandes chaleurs que dans les saisons froides ; plus fréquentes dans les mauvais temps, qui rendent la marche difficile, mouillent hommes et bêtes et détériorent le harnachement, que par les temps secs. » (Wiart). Lorsque la température est basse, la peau fonctionne moins et offre plus de résistance aux frottements ; les animaux, stimulés par le froid ou l'air vif, marchent plus vite et plus régulièrement. Lorsque, au contraire, la température est plus élevée, la peau, mouillée par la sueur, s'entame facilement, surtout si les animaux, harcelés par les insectes, se tracassent sans cesse ou si, gênés par la raréfaction de l'air, ils marchent lourdement et se laissent aller.

Il a été dit précédemment que le cheval est blessé au garrot toutes les fois que les panneaux ou l'arcade compriment cette région. Lorsque les panneaux ne sont pas assez rembourrés et lorsque le cheval est serré trop en avant, l'arcade du pommeau peut appuyer sur le garrot (partie qui doit toujours être libre) et le contusionner ; cet accident se produit encore chaque fois

que la couverture ou la housse a glissé en arrière. Il ne faut pas non plus oublier que telle selle qui paraissait très bien convenir à tel cheval lorsqu'elle était placée neuve et sans charge sur l'animal en bon état, pourra très vite appuyer sur les régions défendues lorsque ces panneaux se seront tassés, lorsqu'elle portera le cavalier et le paquetage et lorsque le dos sera devenu plongeant en avant par l'amaigrissement. Souvent aussi le rembourrage des panneaux est aplati et refoulé en haut où il obstrue la liberté du garrot. Il arrive quelquefois que la couverture est trop tendue sur le garrot par les panneaux qui la tirent chacun de son côté : dans ce cas la couverture lime et échauffe le garrot par les déplacements latéraux continuels de la selle, d'où des excoriations. Si les crins de la base de la crinière sont pris sous la selle, ils peuvent produire aussi de petites érosions.

Dans les descentes, toutes les fois que le cavalier ne ressangle pas son cheval pour empêcher la selle de tourner ou de se porter en avant, il faut s'attendre à des blessures plus ou moins graves du garrot, et presque toujours longues à guérir.

Lorsque le paquetage derrière le troussequin vient appuyer directement sur la peau, il se produit rapidement des blessures du rein, surtout si les panneaux ne sont pas suffisamment rembourrés en arrière, s'ils sont trop rapprochés ou trop écartés l'un de l'autre, parce qu'ils ne laissent pas une liberté de rognon suffisante ou en forment une tellement large que l'arcade peut appuyer sur le milieu du rein. C'est principalement aux montées et lorsque les sangles sont relâchées que ces accidents se produisent, parce que la selle glisse en arrière. Voyons maintenant les autres localisations des blessures de harnachement.

Un cheval mal sanglé, celui qui est trop serré et celui dont les sangles sont flottantes seront vite blessés sur les côtés de la poitrine ou au passage des sangles. (Il ne faut pas sangler au point qu'on ne puisse introduire le doigt sous la sangle par un léger effort, ne serait-ce déjà que pour ne pas gêner les fonctions respiratoires et digestives en comprimant à outrance le poumon et l'estomac.) Si l'on sangle trop fort la circulation est interceptée dans certains endroits, et des tumeurs oedémateuses se forment, soit en avant, soit, le plus souvent, en arrière du passage des sangles, sous la poitrine et quelquefois sur les côtés. Lorsqu'on serre trop fort, on fait aussi à la peau des plis qui

sont meurtris ou excoriés. Quand les sangles sont trop lâches, au lieu de produire des oedèmes, elles causent des écorchures par leur va-et-vient qui froisse la peau.

Les sangles en cuir, insuffisamment assouplies par le graissage, blessent les chevaux sur les côtes ou sous la poitrine.

Les sangles en cordes (mexicaines) pincent parfois la peau lorsque celle-ci se trouve avoir un pli serré entre deux cordes.

Les blessures déterminées par les boucles des sangles s'observent souvent sur les chevaux à poitrine ample, parce que ces sangles ne peuvent être montées assez haut pour être bouclées sur la couverture ou sur le faux-quartier.

Celui-ci, quand il est replié en dedans ou quand il est trop pressé par les sangles, peut causer aussi des blessures assez profondes. Il peut en être de même de la couverture lorsque son bord forme un bourrelet trop dur.

Sur les chevaux à dos maigre et plongeant sur le garrot, lorsque l'angle postérieur de l'épaule est en même temps très saillant, si le cavalier laisse la selle trop porter en avant, surtout dans les descentes, il se produit très fréquemment sur cet angle de l'épaule des plaies de la peau et même parfois d'énormes kystes hématiques dont la guérison est assez lente, le jeu de cette région, très mobile, contrariant constamment la cicatrisation. Ces blessures de l'angle de l'épaule sont causées par le choc continuellement répété de l'épaule contre la tête du panneau.

Les blessures de la nuque et de la base des oreilles sont causées par des tétières trop dures ; elles sont fréquentes sur les chevaux qui tirent au renard.

Les blessures du chanfrein sont causées par des muserolles trop étroites, encrassées ou manquant de souplesse.

Les joues peuvent présenter, au-dessous de l'épine maxillaire, des plaies déterminées par la muserolle ou par les montants du licol ou de la bride. C'est toujours le mauvais état du cuir ou sa tension trop grande qu'il faut incriminer.

Les chevaux sont blessés aux barres et aux commissures des lèvres lorsqu'on leur met des mors défectueux, lorsqu'ils sont conduits par des cavaliers qui se tiennent aux rênes, qui ont la main dure ou qui sont brutaux. Les chevaux peuvent encore se blesser aux dits endroits lorsqu'on les attache par les rênes

de la bride ou du bridon, le mors étant laissé dans la bouche. Dans ce dernier cas, il peut y avoir coupure de la langue, fracture du col du maxillaire inférieur, etc. Les chevaux qui tirent à la main sont exposés aussi aux blessures de la barbe que cause la gourmette, surtout si celle-ci est trop serrée ou si l'on n'a pas eu soin de la mettre sur le plat.

### Blessures produites par les harnais.

Sur le bord supérieur de l'encolure on observe assez communément des blessures qui sont déterminées par le dessus-de-coude de la bricole, lorsqu'il est trop étroit, trop dur ou mal ajusté.

Le colleron blesse souvent aussi les limoniers sur l'encolure, quand les crins sont usés ou coupés trop courts, et surtout lorsque les flèches des voitures sont trop basses.

Les blessures du poitrail et de la pointe des épaules sont produites par le corps de bricole quand les chevaux n'ont pas été préparés peu à peu aux tractions, lorsque la bande de cuir manque de largeur, de souplesse, de rembourrage, ou lorsqu'elle est encrassée ou trop étroite ; quand la bricole est mal ajustée, et surtout lorsque les traits sont attachés directement sur la voiture, au lieu d'être fixés à un palonnier.

Les chevaux se blessent surtout au poitrail et aux pointes des épaules lorsque les voitures sont trop chargées, les routes défoncées, les montées trop rapides et l'allure trop vive. Les blessures en question ne sauraient être imputées spécialement à la bricole ; car on en observe beaucoup plus avec les colliers.

Les blessures causées par le collier ont leur siège au bord supérieur de l'encolure, sur le bord antérieur ou à la pointe des épaules et au poitrail. Un collier trop large, trop étroit, mal confectionné, mal rembourré ou encrassé en est généralement la cause. Elles sont d'une guérison très lente, et les cicatrices demeurent très tendres.

Ce qui a été dit des traumas causés par la selle s'applique également aux chevaux et au mulets de bât, animaux chez lesquels les blessures de toutes sortes se montrent assez fréquentes. Ces diverses lésions sont dues tantôt à la forme, à la confection, à l'application défectueuse du bât, tantôt à une charge considérable mal répartie ou mal fixée.

Sur les mulots qui ont le dos voussé, les panneaux appuyant davantage par leur milieu que par leurs extrémités, on observe des blessures assez graves sur la partie saillante des dernières côtes sternales et des premières asternales. La disproportion du bât, son excès de longueur, comme sa brièveté, sa largeur exagérée ou son exiguité, son manque de stabilité, l'uniformité des panneaux pour tous les dos possibles sont les principales causes de blessures. L'état des panneaux joue un aussi grand rôle dans la production des blessures, savoir : leur détérioration, leur aplatissement, un rembourrage irrégulier, une toile durcie par la crasse ou la sueur, déchirée ou sillonnée d'ourlets grossiers résultant de pièces surajoutées ; des panneaux neufs ou récemment rembourrés.

Pour éviter autant que possible les nombreuses blessures de harnachement, il est absolument indispensable qu'après chaque journée le chef de peloton se rende compte par lui-même, non seulement de l'état du harnachement, du paquetage et de la charge du cheval, mais encore de l'état des chevaux et surtout de celui des régions qui supportent ce harnachement. Il doit passer le plat de la main sur les deux côtés du garrot, le dos, les reins, les côtes et au passage des sangles ; c'est le seul moyen efficace de voir si tout est bien ajusté, si le harnachement ne porte pas d'une manière irrégulière sur le cheval, s'il n'a pas produit quelque lésion. Il arrive souvent de légers engorgements qui, traités immédiatement, soit par un massage méthodique, soit par une compresse réfrigérante en même temps que désinfectante, disparaissent au bout de quelques heures sans causer l'indisponibilité de l'animal. De cette façon aussi on se trouve de suite à même de visiter le harnachement et de faire exécuter les modifications nécessaires.

On croit souvent éviter la formation de tumeurs et de cors sur le dos du cheval en ne dessellant que quelques heures après l'arrivée à l'étape ; mais un examen attentif de cette disposition a fait reconnaître qu'en faisant sécher, sur le dos du cheval, une selle imbibée de sueur, on prolongeait pendant fort longtemps et sans nécessité l'état de transpiration et on augmentait la fatigue ; la selle avant d'arriver à l'état de siccité, doit nécessairement se refroidir et causer à l'animal une sensation désagréable qui peut ne pas être sans danger. De plus, l'expérience de tous les jours fait parfaitement reconnaître que si cette pression

prolongée peut empêcher les engorgements de se lever, elle ne peut nullement s'opposer à la formation des cors.

D'après ces motifs et considérant qu'il y a tout avantage à débarrasser le cheval de la gène que lui impose la selle, sauf à prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter le refroidissement, il faut non seulement desseller les chevaux à l'arrivée à l'étape ou à la rentrée à l'écurie, mais encore les soumettre à un bouchonnage immédiat et suffisant, et les revêtir de leur couverture pour un temps dont la durée doit être réglée suivant la saison et le travail auquel ces animaux ont été soumis. (Henri Wolff. *Hygiène du cheval de troupe*. Paris. Librairie militaire).

M. le Dr Schwyter est aussi fermement convaincu qu'il est préférable de desseller le cheval dès l'arrivée à l'étape. Avec une énergie d'apôtre, Delamotte, vétérinaire militaire français, donne d'excellentes raisons à l'appui de ses convictions qui sont les mêmes que celles du secrétaire technique prénommé. Cette question maintes fois posée, a cependant été résolue différemment par d'autres vétérinaires militaires. Ainsi Wiart conseille « de laisser les chevaux sellés à l'arrivée au gîte d'étape, et d'autant plus longtemps sellés que la route parcourue a été plus longue ».

Decroix est du même avis ; les raisons sur lesquelles il s'appuie sont exposées d'une manière assez longue, mais ne nous paraissent néanmoins pas très probantes.

Un autre vétérinaire A. G. dont l'opinion sur le desseller lui vient de remarques faites aux manœuvres et est appuyée par la théorie de la circulation capillaire cutanée s'exprime comme suit :

« Après trois ou quatre heures de travail, si vous dessellez, vous avez quelques oedèmes, pas de cors ni de blessures.

» Si vous ne dessellez pas, vous n'avez pas d'oedèmes, et toujours pas de cors ni de blessures.

» Mais après cinq à huit heures de travail, si vous dessellez, vous avez des oedèmes, des cors et des blessures peu graves.

» Si vous ne dessellez pas, vous n'avez pas d'oedèmes, mais vous avez toujours des cors et des blessures très graves.

» *Conclusions* : L'oedème disparaissant très vite, les blessures étant très graves, j'en conclus que pour un petit travail il y a avantage à ne pas desseller, car on évite oedèmes, cors et bles-

sures ; et que pour un long travail il faut desseller, car si l'on a quelques oedèmes, ils se passeront vite et on n'aura pas de ces plaies et de ces cors qui mettent des mois à se cicatriser. De plus, toutes les fois qu'on ne dessellera pas, il sera utile de relâcher les sangles et de retourner la couverture en mettant le côté encore sec sur le dos du cheval. »

Raveret est partisan du desseller immédiat pour les chevaux d'officiers ; ils sont moins chargés que les chevaux de troupe ; puis, aussi, on peut les bouchonner après les avoir dessellés, et les recouvrir ensuite avec leur couverture retournée. Il n'en est pas partisan pour les chevaux de troupe.

« En 1873, dit-il, le 13<sup>e</sup> chasseurs a fait la route de Libourne à Paris et est arrivé dans cette dernière ville sans avoir un seul cheval de troupe blessé. Ces chevaux avaient été dessellés deux heures après l'arrivée au gîte d'étape. »

On n'ignore pas que toutes les conditions du développement des blessures de harnachement se produisent pendant la route. S'il y a exception pour une partie des œdèmes, on ne saurait contester que le mal est fait lorsqu'on arrive à l'étape.

Il s'agit donc de démontrer si le maintien de la selle peut guérir les accidents produits. Delamotte, comme beaucoup d'autres, ne lui croit pas cette vertu en ce qui concerne les écorchures et les cors, et il croit même qu'il ne peut être qu'un cause d'aggravation des dites blessures.

Reste maintenant la fameuse question des œdèmes. Le maintien de la selle en prévient-il radicalement l'évolution lorsque sont intervenues les causes de cette évolution, et, au besoin, fait-il vraiment avorter ces œdèmes — sans les transformer en cors, bien entendu, — lorsqu'ils ont une tendance à se développer quand même ?

M. Raveret ayant vu tous les chevaux de son régiment faire une longue route sans présenter aucune blessure du dos, en conclut que c'est parce qu'on a laissé les chevaux sellés pendant deux heures après l'arrivée à l'étape. Au lieu d'admettre comme fondée l'hypothèse du rôle prophylactique ou thérapeutique du maintien de la selle, il serait plus logique de conclure tout simplement que, dans le fait cité par M. Raveret, s'il n'a été constaté aucune blessure, c'est parce qu'il ne s'en est pas produit pendant la route, toutes les précautions ayant été prises pour les éviter.

Jacoulet et Chomel, auteurs d'un ouvrage important, s'expriment ainsi :

« Le règlement (français) dit : « Lorsque la marche a été d'une certaine durée, les chevaux ne doivent pas être dessellés de suite. » Le règlement est sage.

« Si en arrivant à l'étape on pouvait assurer aux chevaux toute la sollicitude dont ils ont besoin, il y aurait à les laisser sellés les inconvénients suivants : fatigue inutile, danger de détérioration du harnachement, pression continue du dos, entrave à la circulation, formation de cors, phlegmons, plaies profondes, etc., là où il n'y aurait peut-être eu qu'œdèmes, excoriations. Mais dans l'immense majorité des cas, les nombreuses exigences du service en route ne permettent de compter ni sur les hommes ni sur les cadres inférieurs pour assurer aux chevaux les soins indispensables ; dans ces conditions le *desseller* immédiat aurait pour conséquence une réaction trop brusque, l'arrêt subit de la transpiration, le refroidissement de la peau du dos, le soulèvement de tumeurs œdématueuses.

« En garnison et toutes les fois que le service le permet, il est préférable de desseller de suite, mais alors le cheval doit être activement bouchonné, massé sur le dos par des tapotements, avec les deux mains à plat. »

Les causes de blessures de harnachement agissent sur les tissus de deux manières différentes : 1<sup>o</sup> par compression ou pincement ; 2<sup>o</sup> par frottement ou froissement.

Les différentes espèces de blessures sont assez nombreuses, car, entre la simple excoriation et l'abcès gangrénous, avec exfoliation des tissus mortifiés ou complications infectieuses, il faut intercaler en suivant l'ordre de gravité les éruptions eczémateuses, les boutons d'ecthyma, les œdèmes, les petits furoncles, les cors, les plaies profondes du derme, les kystes séreux, les kystes sanguins, les abcès francs, les abcès de mauvaise nature, les décollements de la peau, sans compter les complications locales ou générales de ces traumatismes, comme les angioleucites, le mal de nuque, le mal d'encolure; le mal de garrot, les nécroses diverses, la gangrène, l'infection purulente et l'infection septique.

1<sup>o</sup> L'obstacle apporté à la circulation cutanée, soit par la pression continue de la charge, soit par l'étreinte des courroies ou des sangles, soit par pincement quelconque, est une des causes

les plus communes des lésions déterminées par le harnachement. Si l'arrêt de la circulation n'est qu'imparfait ou momentané, il ne produira que des œdèmes ; s'il est plus puissant ou plus prolongé, il déterminera des nécroses cutanées dont l'expression habituelle est le cor, partie mortifiée plus ou moins large et plus ou moins profonde, qui va quelquefois, au delà du derme, gagner les tissus sous-jacents ;

2° Le frottement ou son exagération le froissement détermine suivant son intensité, une usure du poil avec ou sans érythème; des excoriations, des plaies.

Quand ils ont déterminé des dilacérations du tissu conjonctif sous-cutané ou des déchirures de petits vaisseaux, il en résulte des kystes séreux, des hématomes (kystes sanguins). Ce sont ces modes d'action unis ou séparés qui peuvent donner naissance aux collections purulentes (abcès) et aux nécroses profondes que nous avons désignées plus haut sous les noms de maux de nuque, maux de garrot, etc.

Le traitement prophylactique découle des données étiologiques étudiées précédemment.

Le vétérinaire militaire n'est pas toujours appelé à donner son avis sur la prophylaxie des blessures de harnachement, mais il ne doit rien en ignorer afin de prévenir tout au moins les récidives quand une première lésion a livré la monture à ses soins thérapeutiques.

Les manœuvres, la campagne ou la route étant commencée, le traitement prophylactique doit prévenir l'indisponibilité du sujet légèrement blessé ou l'aggravation d'une blessure nécessitant l'indisponibilité.

« Prévenir les blessures, les pallier ou les guérir le plus vite possible, diminuer les inconvénients qu'elles déterminent, différer la pratique des opérations sanglantes, si elle n'est absolument urgente, conserver dans le rang le plus possible de chevaux valides, tel est le rôle principal, rôle plutôt préventif que curatif, dévolu aux vétérinaires à la suite des armées. » (Wiart).

Pour arriver à ce but, on utilise journellement les moyens suivants résumés par Delamotte :

Si l'on découvre une blessure quelconque, des soins spéciaux devront être immédiatement apportés, mais il faudra aussi rechercher l'origine de cette blessure afin de prévenir la récidive.

Le harnachement devra donc être l'objet d'un sérieux examen, car l'exécution des modifications nécessaires à ce harnachement doit marcher de pair avec le traitement médical ou chirurgical de la blessure. On devra examiner, palper et fouiller la matelas-sure pour voir si elle est convenablement répartie et si ses crins ne forment pas de pelotes dures, etc.

Si le cheval n'est blessé que légèrement sur le garrot, on pourra placer la selle ou la sellette un peu plus en arrière et supprimer la charge de devant. S'il est blessé sur les reins, il faudra plier la couverture plus court afin que son bord postérieur ne touche pas la plaie. S'il est blessé sur le dos, on fera une fontaine, une chambre dans les panneaux, la housse ou dans une vieille couverture.

Dans quelques cas, il est indiqué d'adapter de faux panneaux à l'avant ou à l'arrière, de râper la bande à l'endroit où elle blesse, ou de plier la couverture de manière à diminuer l'épaisseur sur telle ou telle région.

Dans l'artillerie et dans le train d'armée, on peut presque toujours utiliser les chevaux blessés par le harnachement. Il suffit de changer leurs affectations.

\* \* \*

Telles sont les notions qui sont développées avec beaucoup plus de méthode et de détail dans l'ouvrage de M. le Dr Schwyter, monographie qui est, croyons-nous, la plus volumineuse qui ait été publiée jusqu'à ce jour sur la matière.

Quant au traitement thérapeutique des blessures il y est aussi décrit de main de maître.

Nous félicitons vivement l'auteur et lui souhaitons des lecteurs nombreux.

G.

